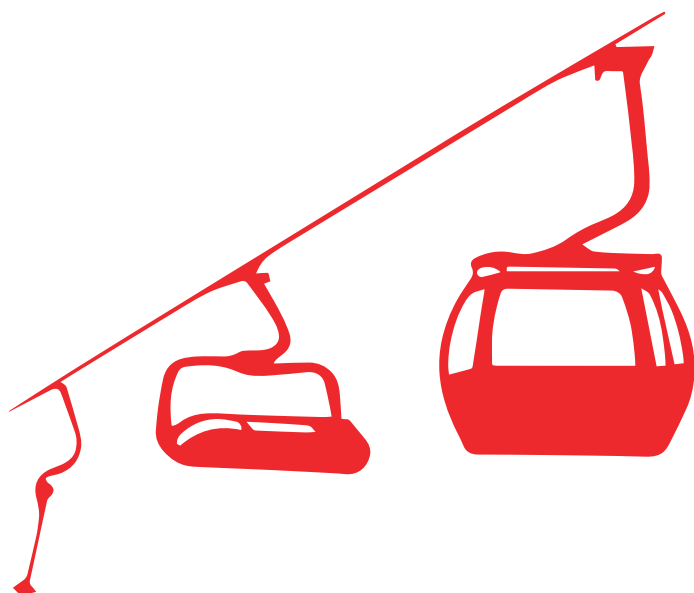




RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2024-2025

TÉLÉ LEYSIN - COL DES MOSSES - LA LÉCHERETTE SA



+41 24 494 16 35



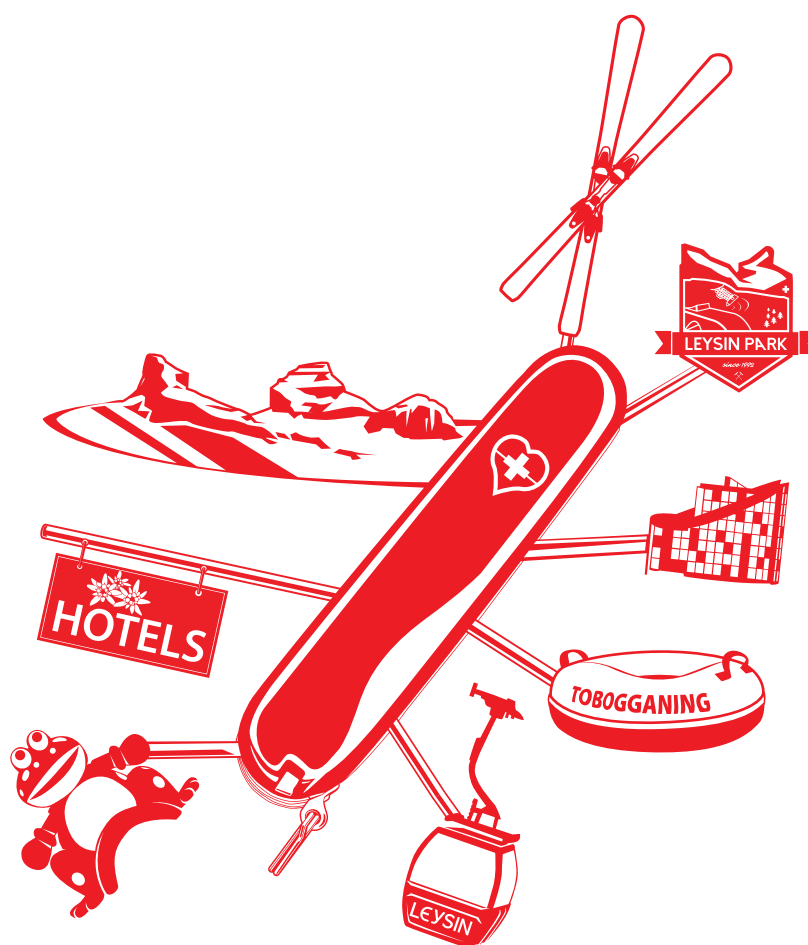
INFO@TLML.CH



WWW.TLML.CH

TLML SA

**UNE SOCIÉTÉ DIGNE D'UN COUTEAU
SUISSE, UTILE POUR TOUS VOS LOISIRS**





SOMMAIRE

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 4-6

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ 7

NOS SERVICES 8-10

NOS ÉQUIPES, INCLUS JUBILAIRES DE L'EXERCICE 11

LA VIE DE LA SOCIÉTÉ 12-16

ET SI NOUS PARLIONS D'AVENIR ? 17-18

FINANCES 19-27

HOTELS

TOBOGGANING

LEYSIN

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport de gestion de l'exercice 2024-2025 présenté à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 septembre 2025 à Leysin, salle du Nord

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

UN BON EXERCICE

Un enneigement propice ainsi qu'un ensoleillement régulier nous ont assuré les ouvertures de nos domaines durant tout l'hiver. Pour l'été, ce dernier était maussade jusqu'après la mi-juillet mais la suite a été bien meilleure.

ÉTÉ 2024

Nos deux installations télécabine "Leysin-Berneuse" et télésiège "Leysin-Tête d'Aï" ont accueilli 50'211 clients, quasiment la clientèle de l'été précédent. Le nombre de jours d'ouverture totalise 141; il est à noter une ouverture jusqu'au dimanche 3 novembre 2024.

HIVER 2024-2025

Sur le domaine de "Leysin", les journées skieurs se montent à 198'365 contre 204'413 l'hiver précédent soit une baisse de 3%. Pour le domaine "Les Mosses - La Lécherette", les journées skieurs se montent à 101'653 contre 55'522 l'hiver précédent soit une augmentation de 83%.

Au total, nous dénombrons 300'018 journées skieurs contre 259'935 l'hiver précédent soit une augmentation globale de 15%.

Le fait marquant est bien l'ouverture du domaine "Les Mosses - La Lécherette" sur 98 jours. Lorsque l'on analyse les résultats, l'on voit l'importance du projet d'enneigement mécanique pour la destination Les Mosses.

GOVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises. Les principaux points de discussion, outre la bonne marche de la société, ont occupé les membres avec :

- La gouvernance opérationnelle afin de faire face à l'absence du directeur dès mai 2024 et la faiblesse de l'organigramme.
- L'engagement d'un nouveau directeur.
- La problématique de la rentabilité du secteur de la restauration.
- La vente du parking de la Place Large à la commune de Leysin afin que cette dernière réalise l'interface multimodale en lien avec le prolongement de la ligne ferroviaire "Aigle-Leysin".
- Le projet de l'enneigement mécanique.
- La diversification touristique en collaboration avec les acteurs de la destination (VTT, activités ludiques).
- Le projet de la nouvelle télécabine "Leysin-Berneuse".

Au chapitre de la gouvernance opérationnelle, des nominations ont eu lieu au 1er septembre 2024 :

- Mme Sybille Colaço Bento, sous-directrice; elle suit également une formation en vue de l'obtention du brevet fédéral de "Spécialise en gestion de PME" auprès du Centre Patronal à Paudex.
- M. Thierry Grin, responsable d'exploitation en remplacement de M. Cedric Sauser qui a fait valoir ses droits à la retraite pour le 30 juin 2025.
- Durant l'hiver, le Conseil d'administration a nommé à l'unanimité, M. Maxime Cottet directeur de notre société avec prise de fonction le 1er mai 2025.

MESSAGE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - SUITE

Concernant ce dernier point et au vu de l'aspect stratégique du poste, une agence spécialisée dans le recrutement de profils de "Direction" a été mandatée par le Conseil d'administration afin de trouver le candidat idéal. Après avoir passé en revue les nombreuses candidatures ainsi que les profils de leur propre réseau, une sélection de 12 candidats a été proposée au comité de sélection composé de MM Jean-Marc Udriot, Charles Monod, Eric Barroud et Jean-Charles Turrian.

S'en est suivi une étude attentive des dossiers, des entretiens individuels et des assessments pour conclure sur la nomination à l'unanimité du Conseil d'administration de M. Maxime Cottet au poste de directeur.

M. Maxime Cottet est au bénéfice du brevet fédéral de "Spécialiste des installations de transports à câbles". Ses formations lui confèrent une approche globale intégrant la gestion stratégique et l'optimisation financière. Sa connaissance du milieu des remontées mécaniques de par ses expériences de direction a clairement joué un grand rôle dans le choix du Conseil d'administration.

RESULTATS DE L'EXERCICE SOUS REVUE

Le chiffre d'affaires transports de voyageurs est de CHF 8'897'405.20 comparé à CHF 8'179'871.49 pour l'exercice précédent soit une augmentation de 8,7%.

Le chiffre d'affaires total est de CHF 13'770'769.27 en augmentation de CHF 1'104'562.58 équivalent à une augmentation de 8,7%.

L'EBITDA (avant intérêts, impôts et amortissements) se monte à CHF 2'676'976.56 en amélioration de CHF 827'260.92 par rapport à l'exercice précédent.

Dans le cadre du développement de la mobilité à Leysin (L365), le Conseil d'administration a pris la décision de vendre le parking de la Place Large à la commune de Leysin. Le résultat de cette vente se trouve dans les produits extraordinaires.

Malheureusement, la rentabilité de la restauration n'est toujours pas à la hauteur de nos espérances et ce secteur fait l'objet d'une attention particulière de la nouvelle direction.

Le Tobogganing Park a réalisé son meilleur hiver de tous les temps et permet à notre société de verser un montant selon convention de CHF 35'578.00 à la commune de Leysin, propriétaire des terrains et des infrastructures.

L'exercice 2024-2025 boucle avec un bénéfice de CHF 1'987'798.75 après avoir effectué des amortissements de CHF 2'389'974.28 dont CHF 1'147'701.95 pour les infrastructures "transports". Les charges financières représentent CHF 819'321.73 dont CHF 574'070.49 pour les leasings.

REMERCIEMENTS

Le Conseil d'administration prend très bien la mesure de ses responsabilités envers ses actionnaires, ses collaboratrices et collaborateurs mais aussi envers ses partenaires.

Les défis sont nombreux, à commencer ceux en lien avec le réchauffement climatique, l'environnement social et économique. Nous sommes volontaires afin d'avancer dans une direction qui permette de maintenir viable le poumon économique de nos destinations touristiques.

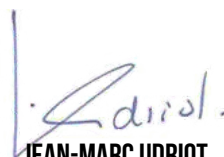
MESSAGE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - SUITE

Nous tenons à remercier sincèrement :

- Les autorités du canton de Vaud et les autorités communales de Leysin, d'Ormont-Dessous et de Château-d'Oex, l'Association Touristique Aigle - Leysin - Col des Mosses, les écoles de ski, le ski-club Leysin, la Coopérative Magic-Pass, nos partenaires, les Transports Publics du Chablais et tous les acteurs économiques de nos destinations pour leur soutien et leur collaboration.
- Nos fidèles clientes et clients
- La direction intérim et l'ensemble de l'équipe de direction et du personnel de TLML SA pour l'excellence de leur travail exercé durant toute l'année.
- Les membres dévoués du Conseil d'administration pour leur efficace collaboration et leur travail.
- Les actionnaires de TLML SA pour leur confiance et leur fidélité

Leysin, le 1er septembre 2025



JEAN-MARC UDRIOT
PRÉSIDENT



CHARLES MONOD
VICE-PRÉSIDENT

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION



JEAN-MARC UDRIOT
PRÉSIDENT



CHARLES MONOD
VICE-PRÉSIDENT



LAURENCE HABEGGER
ADMINISTRATRICE
MEMBRE DE DROIT



GRETEL GINIER
ADMINISTRATRICE
MEMBRE DE DROIT



ERIC BARROUD
ADMINISTRATEUR



JEAN-CLAUDE BONELLI
ADMINISTRATEUR
DÉPART LE 06.12.24



CLAUDE RICHARD
ADMINISTRATEUR



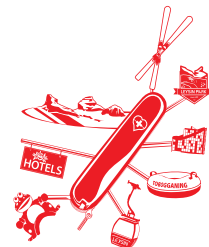
JEAN-CHARLES TURRIAN
ADMINISTRATEUR

ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA
à Vevey



NOS SERVICES



REMONTÉES MÉCANIQUES LEYSIN

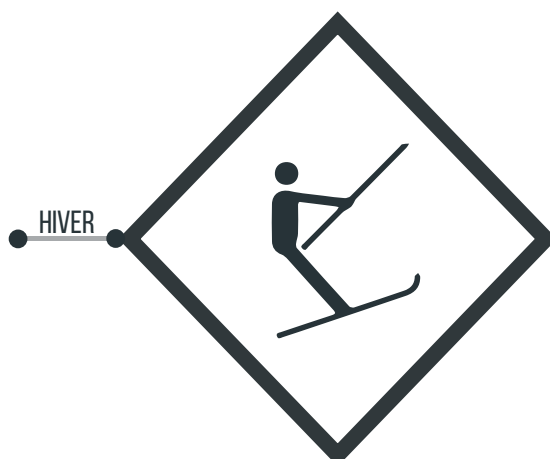
- 1** télécabine
- 6** télésièges
- 2** télécordes
- 1** tapis magique
- 1** snowpark



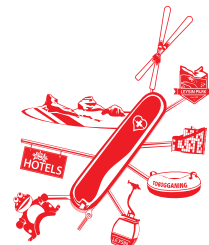
- 1** télécabine
- 1** télésiège
- 1** bike park

REMONTÉES MÉCANIQUES LES MOSSES - LA LÉCHERETTE

- 10** téléskis
- 2** télécordes
- 1** tapis magique
- 1** family park



NOS SERVICES



RESTAURATION LEYSIN

KUKLOS
RESTAURANT TOURNANT

KUKLOS
SELF-SERVICE

2048

Bel - Air
RESTAURANT & BAR "APRES-SKI"
LEYSIN

YOURTE
FREESTYLE

 **Cable Bar**
LEYSIN

KUKLOS
RESTAURANT TOURNANT

2048


Buvette d'Al
VILLAGE D'AL
ALT. 1891

 **Cable Bar**
LEYSIN



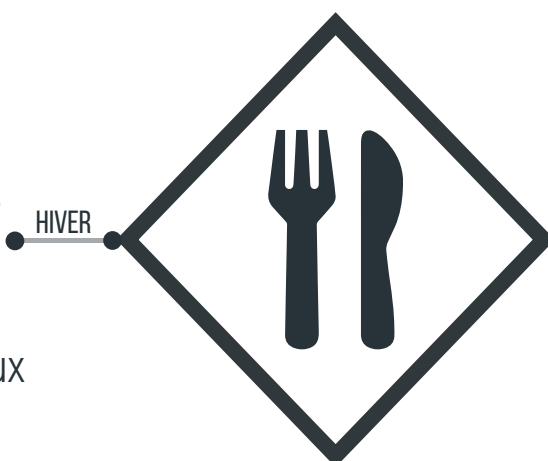
RESTAURATION LES MOSSES - LA LÉCHERETTE

Self-service de
la Drosera

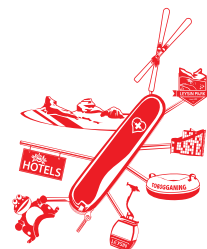
Cabane à galettes

Buvette Erais

Buvette Entre-deux



NOS SERVICES

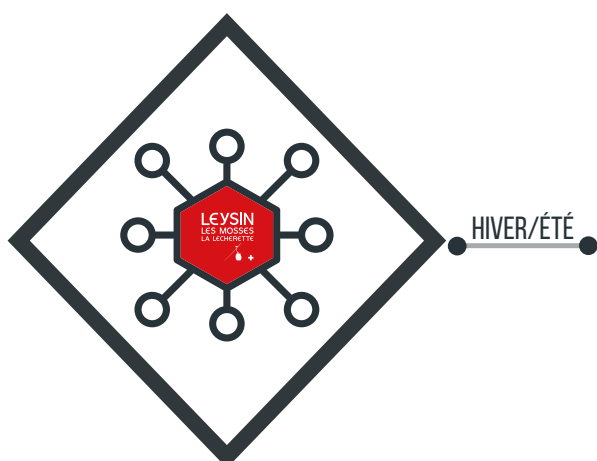


TOBOGGANING PARK



- 8** Pistes
- 1** Big Air Bag
- 1** Looping
- 1** Zone Mini-Park

DIVERS (GESTION ANNUELLE)



- Stratégie
- Hébergement
- Bâtiments
- Parkings

NOS ÉQUIPES

COLLABORATEURS PERMANENTS

DIRECTION

CEDRIC SAUSER

Directeur ad-intérim

SYBILLE COLACO BENTO

Sous-directrice

ADMINISTRATION

LUCIA CANO

Assistante administrative à 60%

NOANE ROD

Apprentie employée de commerce
1ère année

RH & FINANCES

IVANA HOTI

Responsable RH & finances

JÉRÉMY SCHNEEBERGER

Gestionnaire RH & collaborateur finances

CAROLINE VELUZ

Collaboratrice finances

MARKETING - VENTE - INFORMATIQUE

YVAN TAUXE

Responsable marketing & IT

ANTOINE CARRERE

Responsable communication junior

STEPHANE MOUGEOT

Responsable caisses à 80%

JEAN-PIERRE LEGENDRE

Caissier

EXPLOITATION - TECHNIQUE - MSST & DAMAGE - BIKE PARK

CHRISTIAN BERNARD

Responsable technique,
infrastructures &
développement

FRANCIS AMSTUTZ

Rempl. responsable technique à 90%

THIERRY GRIN

Responsable exploitation

ALAIN JENNI

Responsable MSST, service
des pistes & damage à 80%

BRICE CANTENOT

Responsable Bike-Park &
patrouilleur

SAMUEL PITTEX

Responsable entretien
véhicules & personnel
damage

VINCENT PERROD

Responsable technique Les
Mosses - La Lécherette

RESTAURATION

THOMAS BLAMOUTIER

Responsable restauration

CARLOS LOPES FARIAS

Chef de cuisine Kuklos

SUZANNE MANDEL

Responsable Bar 2048 & self-service
Kuklos à 80%

THIERRY PEZIN

Assistant administratif (secteur
restauration)

ALTINO DOS SANTOS

Technicien RM & dameur

BENJAMIN ROUILLER

Technicien RM & patrouilleur

BERTRAND ROCHAT

Collaborateur polyvalent RM à
90%

BORIS GRANDJEAN

Technicien RM & responsable
patrouilleurs secteur Mosses -
Lécherette à 90%

CHRISTINE CRAUSAZ

Mécatronicienne RM à 90%

EDDIE VIENNET

Bike Patrol & patrouilleur

ELLIOT RICCARD

Mécanicien & électricien RM

GUILLAUME FREI

Polymécanicien RM

NICOLAS ROUZE

Snowmaker & mécatronicien
RM à 90%

LOUIS MERMOD

Apprenti mécatronicien RM
2ème année

TOBOGGANING PARK

ALAIN CANO

Responsable Tobogganing Park

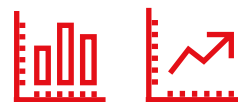
DAVID JIMENEZ

Technicien & responsable
contruction

Nous félicitons et remercions très sincèrement pour leur investissement personnel dans l'accomplissement de leurs tâches respectives ainsi que pour leur fidélité, Monsieur Jean-Pierre Legendre, 35 années de service, Monsieur Francis Amstutz, 15 années de service ainsi que Madame Ivana Hoti, 10 années de service.

Nous souhaitons bonne suite à Loris Bochud, Alain Borloz, Louis Ginier, Patrick Mesot, Philippe Mottier, Robin Lucas, Nicolas Bourassin et Stéphane Pignin.

REMONTÉES MÉCANIQUES FRÉQUENTATIONS ET JOURS D'OUVERTURE



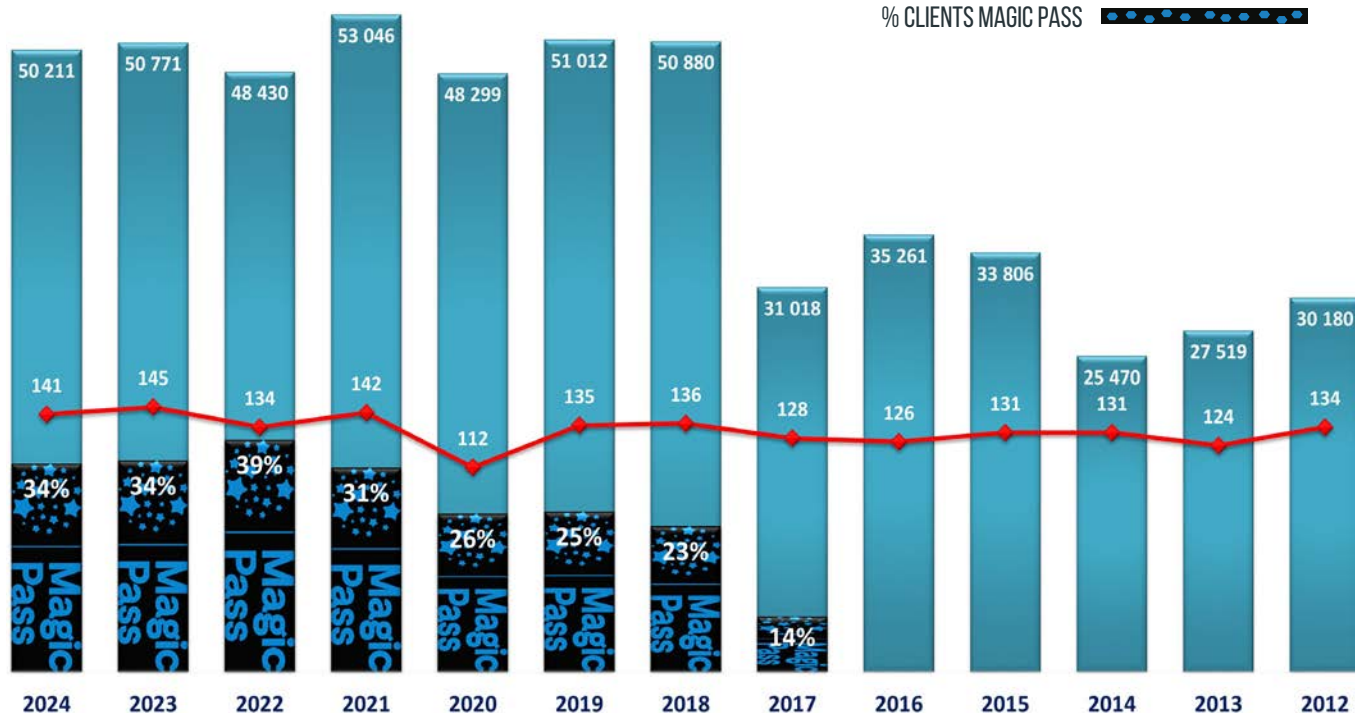
ÉVOLUTION ESTIVALE



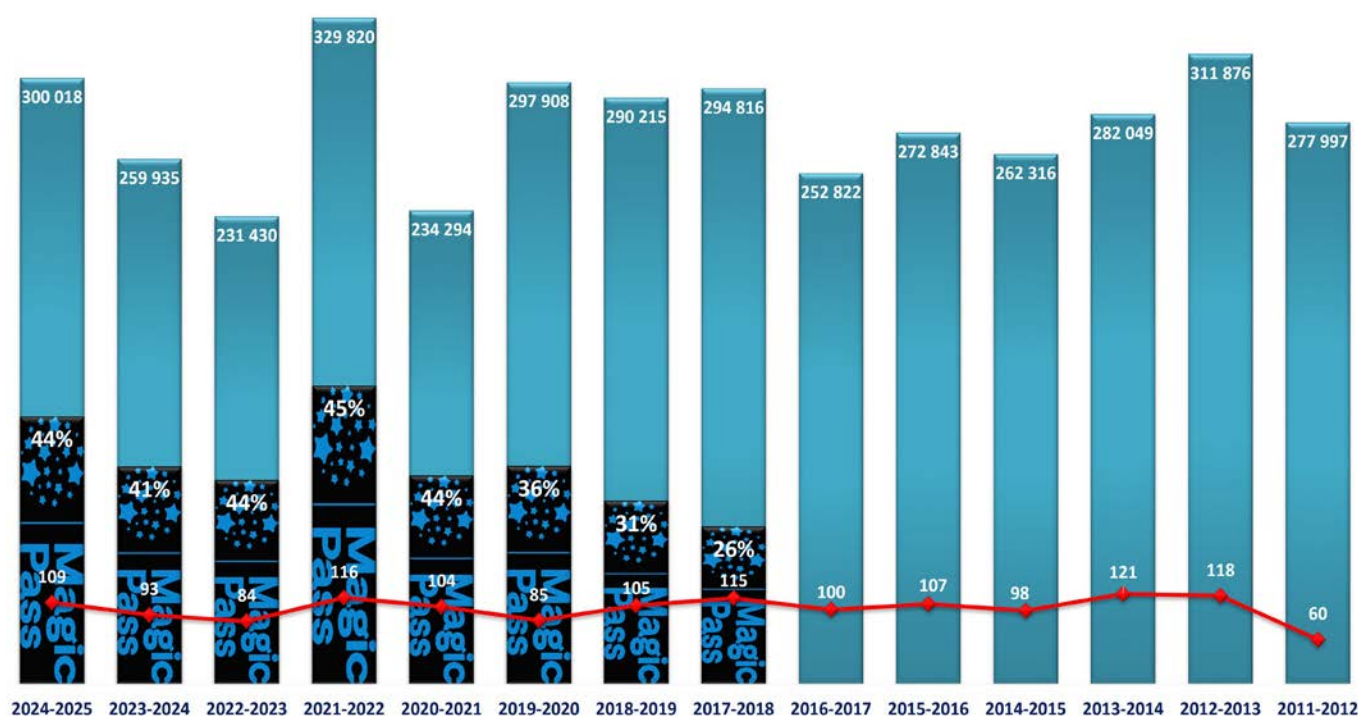
JOURS D'OUVERTURE

CLIENTS

% CLIENTS MAGIC PASS



ÉVOLUTION HIVERNALE



REMONTÉES MÉCANIQUES RÉPARTITION DES CLIENTS



ÉTÉ 2024

TÉLÉCABINE LEYSIN - BERNEUSE

du 18 au 20 Mai 2024
du 15 juin au 3 novembre 2024

34'928
CLIENTS

TÉLÉSIÈGE LEYSIN - TÊTE D'AÏ

du 15 juin au 27 octobre 2024

15'283
CLIENTS

HIVER 24-25

REMONTÉES MÉCANIQUES LEYSIN

du 7 décembre 2024 au 6 avril 2025

198'365
CLIENTS

REMONTÉES MÉCANIQUES LES MOSSES - LA LÉCHERETTE

du 14 décembre 2024 au 26 mars 2025

101'653
CLIENTS

REMONTÉES MÉCANIQUES

HIVER 2024/2025



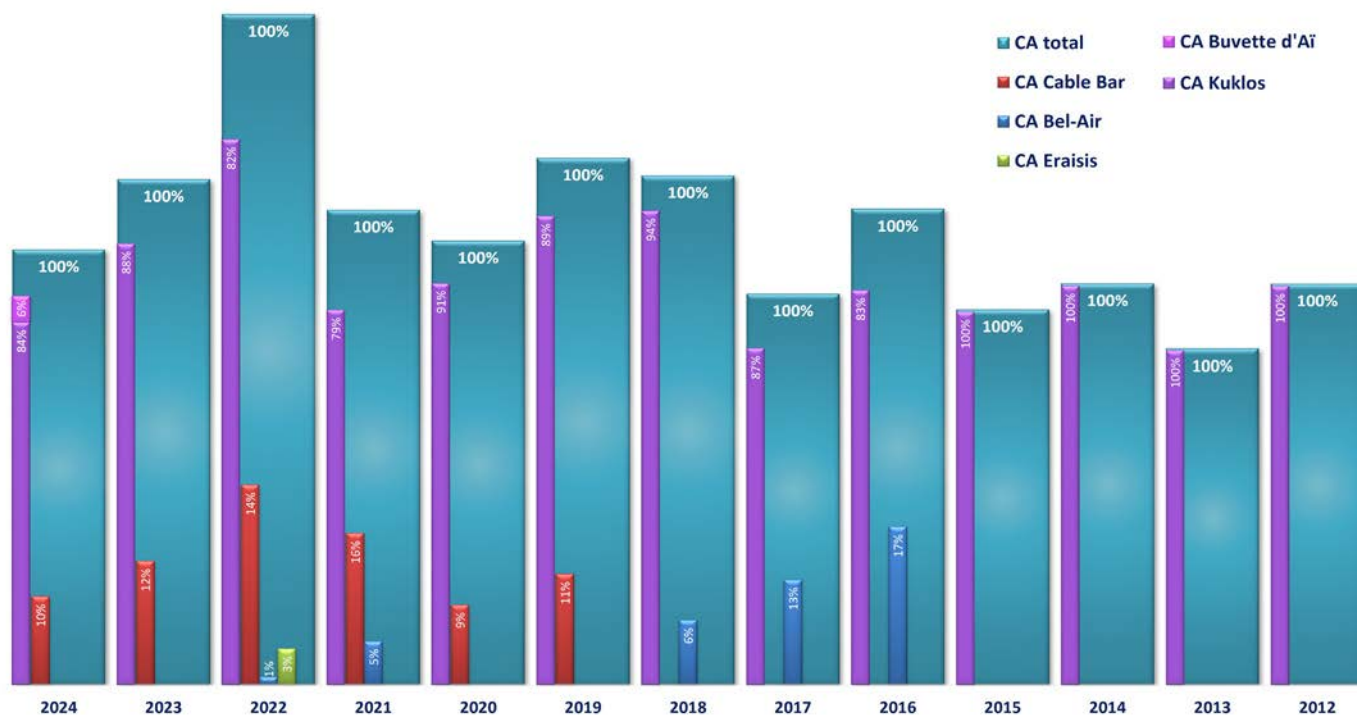
LEYSIN : 5'457 HEURES DE DAMAGE
LES MOSSES - LA LÉCHERETTE : 2'095 HEURES DE DAMAGE

SERVICE DES PISTES :
319 BLESSÉS SECOURUS
DONT 40 SAUVETAGES EN HÉLIOPTÈRE

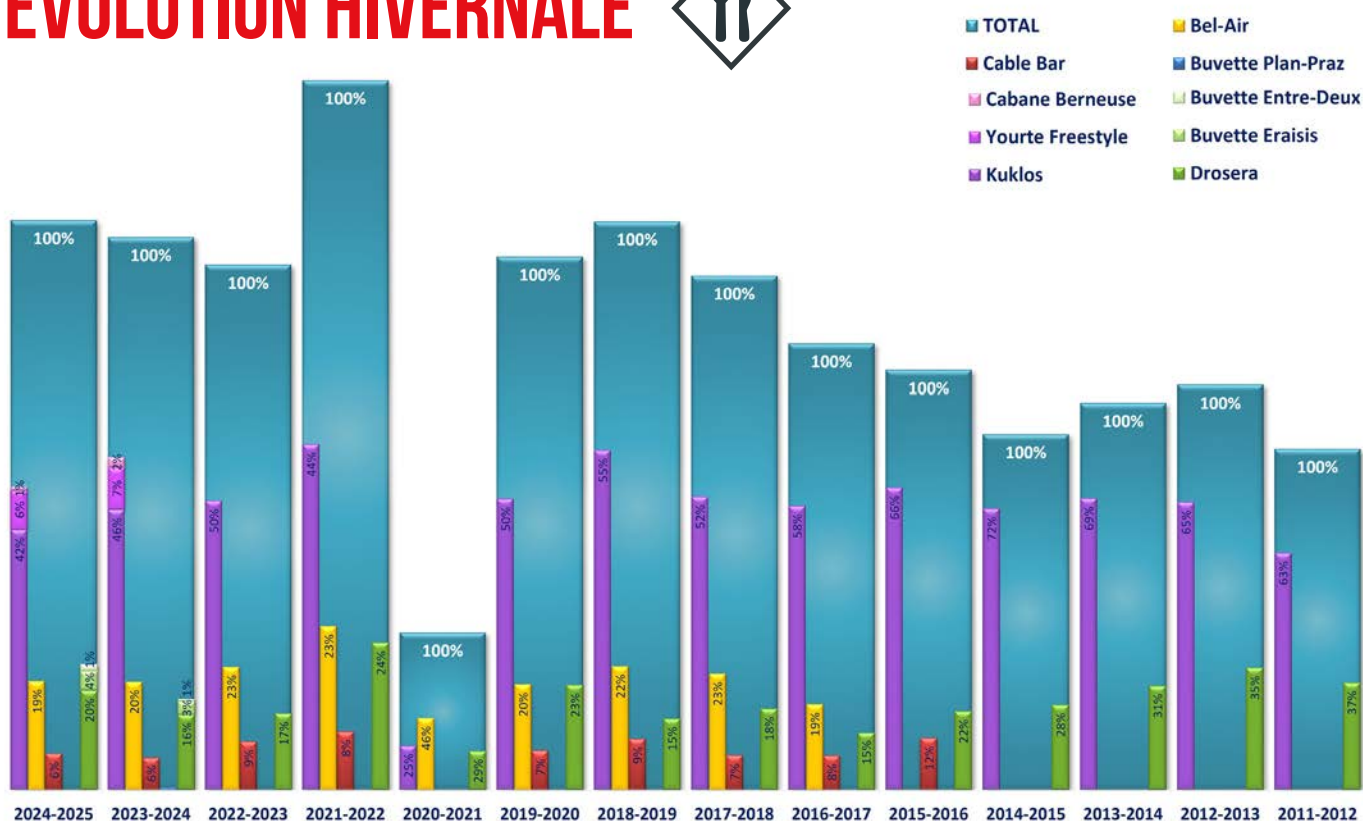
RESTAURATION RÉPARTITION DES CHIFFRES D'AFFAIRES



ÉVOLUTION ESTIVALE



ÉVOLUTION HIVERNALE



TOBOGGANING PARK EN CHIFFRES



DU 23 DÉCEMBRE 2023 AU 03 MARS 2024

KM DE PISTES, TOBOGGANS, TERRASSES, PASSERELLES, CHEMINS PIÉTONS, ETC.

3 KM

EAU CONSOMMÉE POUR PRODUCTION DE NEIGE DE CULTURE

11'930 M³

QUANTITÉ DE NEIGE DE CULTURE PRODUITE

25'053 M³

HEURES DE FRAISEUSES

1'231 H

HEURES DE DAMAGE

704 H

HEURES DE TAPIS ROULANT

745 H



ET SI NOUS PARLIONS D'AVENIR ?

PROJETS D'ENVERGURE



INTERFACE LEYSIN - TC BERNEUSE

AVANT

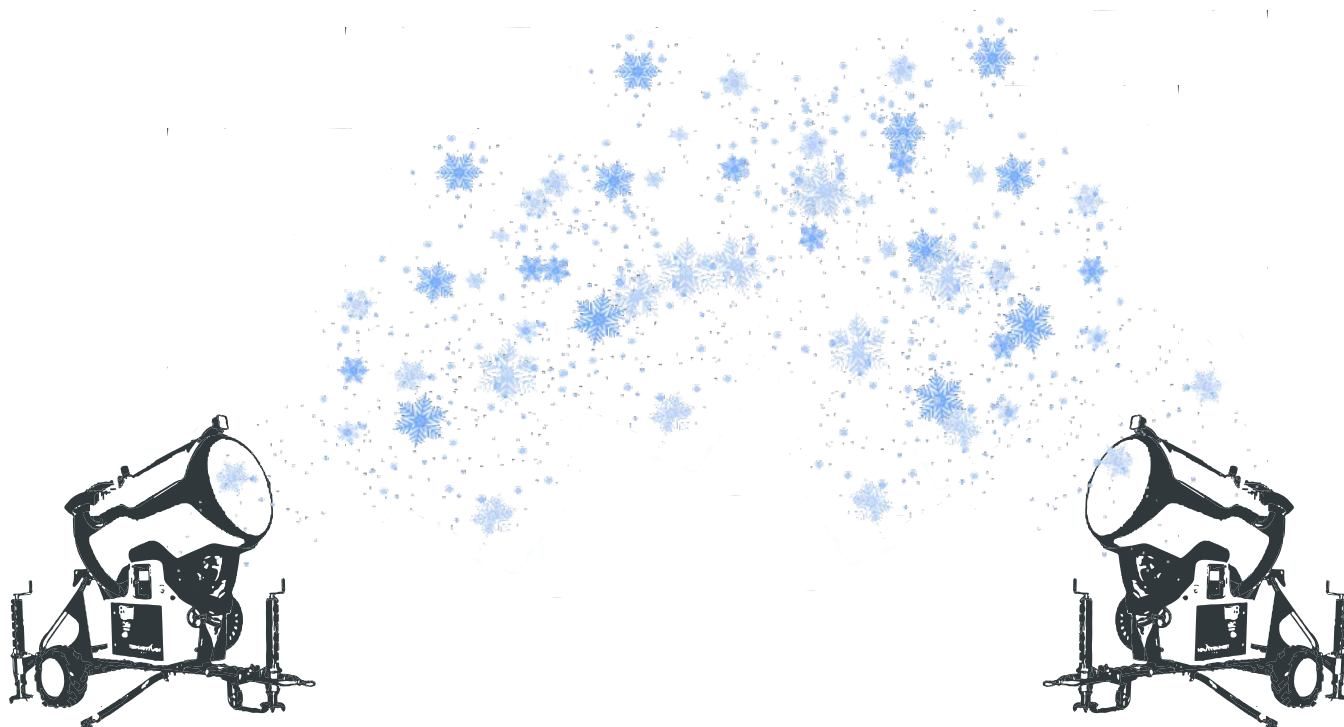


***APRÈS**



*PROJET SOUMIS À MODIFICATIONS

ENNEIGEMENT MÉCANIQUE LES MOSSES - LEYSIN



ET SI NOUS PARLIONS D'AVENIR ?

PROJETS D'ENVERGURE



MASTER PLAN VTT



DÉVELOPPEMENT 4 SAISONS

OUVERTURE DU "PARC DU SOLEIL" À LA BERNEUSE PREVUE
DÈS LE 11 OCTOBRE 2025

pronateur



FINANCES

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA

VEVEY



Entreprise certifiée EXPERTsuisse

AV. PAUL-CERESOLE 12
TELEPHONE 021 925 30 50
info@grossfidu.ch
CCP 18-25928-2

ADRESSE POSTALE :
CASE POSTALE 396
1800 VEEVEY 1

Rapport de l'organe de révision sur
le contrôle restreint
A l'assemblée générale ordinaire des
actionnaires de **Télé Leysin – Col des
Mosses - La Lécherette SA,**
Ormont-Dessous

Vevey, le 24 juillet 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 30 avril 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA

Julien Guignard-Bucher
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Philippe Durussel
Réviseur agréé

FINANCES

BILAN | ACTIF

Bilan

	Annexe	30.04.2025		30.04.2024		Écart
		CHF	%	CHF	%	CHF
ACTIF						
Caisse		8'817.60		17'787.65		-8'970.05
Postfinance		18'405.85		3'773.43		14'632.42
Avoirs bancaires		250'555.06		9'456.91		241'098.15
Trésorerie		277'778.51	1.0	31'017.99	0.1	246'760.52
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers		288'563.71		450'199.01		-161'635.30
Ducroire		-26'877.90		-26'877.90		0.00
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		261'685.81	0.9	423'321.11	1.4	-161'635.30
Charges sociales c/c		137'743.88		213'206.57		-75'462.69
Créances diverses		4'801.80		5'401.80		-600.00
AFC, TVA en cours (montant net)		0.00		52'756.48		-52'756.48
Autres créances à court terme		142'545.68	0.5	271'364.85	0.9	-128'819.17
Stocks marchandises		125'401.97		129'790.57		-4'388.60
Réserve sur stocks marchandises		-35'000.00		-35'000.00		0.00
Stocks marchandises		90'401.97	0.3	94'790.57	0.3	-4'388.60
Actifs de régularisation		670'150.41	2.4	389'092.07	1.3	281'058.34
ACTIF CIRCULANT		1'442'562.38	5.2	1'209'586.59	4.1	232'975.79
Titres		10'201.00		10'201.00		0.00
Prêt à Compagnie Hôtelière des Alpes Vaudoises SA		200'000.00		300'000.00		-100'000.00
Participation Compagnie Hôtelière des Alpes Vaudoises SA	2.1	7'915'000.00		7'915'000.00		0.00
Immobilisations financières		8'125'201.00	29.3	8'225'201.00	27.7	-100'000.00
Mobilier restaurants		57'214.00		69'304.00		-12'090.00
Mobilier, matériel de bureau, informatique et sauvetage		80'705.00		111'505.00		-30'800.00
Véhicules et chenillettes		12'504.00		46'302.00		-33'798.00
Immobilisations corporelles meubles		150'423.00	0.5	227'111.00	0.8	-76'688.00
Télécabine	7	829'400.00		1'189'650.00		-360'250.00
Télesièges		9'974'405.73		9'654'667.64		319'738.09
Télesièges (part financée en leasing)		1'501'297.27		1'775'535.36		-274'238.09
Téléskis		890'440.00		1'144'061.00		-253'621.00
Immobilisations corporelles transports à câble	6	13'195'543.00	47.6	13'763'914.00	46.3	-568'371.00
Pistes et canons à neige		2'217'721.08		3'017'485.89		-799'764.81
Immeubles et parking		2'571'810.11		3'268'931.54		-697'121.43
Immobilisations corporelles immeubles	6	4'789'531.19	17.3	6'286'417.43	21.2	-1'496'886.24
Immobilisations corporelles		18'135'497.19	65.5	20'277'442.43	68.2	-2'141'945.24
ACTIF IMMOBILISÉ		26'260'698.19	94.8	28'502'643.43	95.9	-2'241'945.24
ACTIF		27'703'260.57	100.0	29'712'230.02	100.0	-2'008'969.45

FINANCES

BILAN | PASSIF

Bilan

	Annexe	30.04.2025		30.04.2024		Écart
		CHF	%	CHF	%	CHF
PASSIF						
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		989'634.86		1'749'091.63		-759'456.77
Dettes résultant des investissements subventionnés		154'676.38		685'522.43		-530'846.05
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		1'144'311.24	4.1	2'434'614.06	8.2	-1'290'302.82
BCV, compte courant		0.00		1'134'703.39		-1'134'703.39
Prêts hypothécaires		107'060.00		107'060.00		0.00
Prêts stratégie hébergement - parties liées		536'952.95		528'991.59		7'961.36
Engagements de leasing (télésiège)		282'566.85		274'238.09		8'328.76
Crédit COVID-19	10	86'960.00		86'960.00		0.00
Crédit COVID-19 plus	10	0.00		157'011.00		-157'011.00
Autres prêts		550'027.50		196'000.00		354'027.50
Dettes à court terme portant intérêts		1'563'567.30	5.6	2'484'964.07	8.4	-921'396.77
Prêts LIM, FET, LPR et divers	8	460'345.00		989'905.14		-529'560.14
AFC, TVA en cours (montant net)		27'208.56		0.00		27'208.56
AFC, décompte TVA		419'591.67		383'212.30		36'379.37
Charges sociales c/c		70'958.95		49'579.45		21'379.50
Autres dettes à court terme		978'104.18	3.5	1'422'696.89	4.8	-444'592.71
Passifs de régularisation		1'390'492.94	5.0	1'392'620.69	4.7	-2'127.75
Capitaux étrangers à court terme		5'076'475.66	18.3	7'734'895.71	26.0	-2'658'420.05
Prêts hypothécaires		2'156'212.45		2'263'272.45		-107'060.00
Prêts stratégie hébergement - parties liées		2'457'256.64		2'994'209.58		-536'952.94
Engagements de leasing (télésiège)		1'218'730.42		1'501'297.27		-282'566.85
Crédit COVID-19	10	130'420.00		217'380.00		-86'960.00
Autres prêts		2'753'977.20		2'597'000.00		156'977.20
Dettes à long terme portant intérêts		8'716'596.71	31.5	9'573'159.30	32.2	-856'562.59
Prêts LIM, FET, LPR et divers	8	6'214'930.00		6'675'275.00		-460'345.00
Prêts divers - parties liées		1'240'000.00		1'261'440.55		-21'440.55
Autres dettes à long terme		7'454'930.00	26.9	7'936'715.55	26.7	-481'785.55
Capitaux étrangers à long terme		16'171'526.71	58.4	17'509'874.85	58.9	-1'338'348.14
CAPITAUX ÉTRANGERS		21'248'002.37	76.7	25'244'770.56	85.0	-3'996'768.19
Capital-actions		2'156'800.00	7.8	2'156'800.00	7.3	0.00
Réserve légale issue du capital	2.2	1.00		0.00		1.00
Réserve légale issue du bénéfice		323'901.00		323'901.00		0.00
Réserves légales		323'902.00	1.2	323'901.00	1.1	1.00
Bénéfice reporté		1'988'380.46		2'332'494.79		-344'114.33
Résultat de l'exercice		1'987'798.75		-344'114.33		2'331'913.08
Bénéfice résultant du bilan		3'976'179.20		1'988'380.46		1'987'798.75
Réserves facultatives issues du bénéfice		3'976'179.20	14.4	1'988'380.46	6.7	1'987'798.75
Propres parts du capital	2.2	-1'623.00		-1'622.00		-1.00
Propres parts du capital		-1'623.00		-1'622.00		-1.00
CAPITAUX PROPRES		6'455'258.20	23.3	4'467'459.46	15.0	1'987'798.75
PASSIF		27'703'260.57	100.0	29'712'230.02	100.0	-2'008'969.45

FINANCES

COMPTE DE RÉSULTAT | PARTIE 1

Compte de résultat

	Annexe	01.05.2024 - 30.04.2025		01.05.2023 - 30.04.2024		Écart
		CHF	%	CHF	%	CHF
Transports de voyageurs		8'897'405.20		8'179'871.49		717'533.71
Recettes accessoires		304'009.09		289'294.37		14'714.72
Recettes restaurants et bâtiments		2'920'454.37		2'997'739.40		-77'285.03
Recettes tobogganing		1'348'900.61		899'301.43		449'599.18
Recettes taxe de séjour		300'000.00		300'000.00		0.00
Produits bruts		13'770'769.27		12'666'206.69		1'104'562.58
Pertes sur créances		-4'242.50		0.00		-4'242.50
Variation ducroire		0.00		0.00		0.00
Déductions sur le chiffre d'affaires		-4'242.50		0.00		-4'242.50
PRODUITS NETS		13'766'526.77	100.0	12'666'206.69	100.0	1'100'320.08
Salaires		-5'146'643.31		-4'857'253.74		-289'389.57
Charges sociales		-917'696.03		-901'824.54		-15'871.49
Personnel intérimaire		-392'735.40		-373'274.46		-19'460.94
Autres frais de personnel		-137'217.83		-221'181.63		83'963.80
Charges de personnel		-6'594'292.57	-47.9	-6'353'534.37	-50.2	-240'758.20
BÉNÉFICE BRUT		7'172'234.20	52.1	6'312'672.32	49.8	859'561.88
Dépenses générales		-482'253.57		-547'574.75		65'321.18
Propagande et commissions		-611'620.37		-530'440.89		-81'179.48
Dépenses courantes (y.c. charges de marchandises)		-1'017'611.54		-916'876.08		-100'735.46
Assurances et dédommagements		-190'178.10		-194'153.73		3'975.63
Redevances et droits de passage		-51'302.90		-54'952.90		3'650.00
Matières de consommation		-9'321.47		-9'328.43		6.96
Energie et carburant		-875'305.10		-915'085.84		39'780.74
Matériel et prestations de tiers pour l'entretien		-644'161.70		-696'614.90		52'453.20
Frais d'entretien pistes, chemins et véhicules		-613'502.89		-597'929.16		-15'573.73
Autres charges d'exploitation		-4'495'257.64	-32.7	-4'462'956.68	-35.2	-32'300.96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)		2'676'976.56	19.4	1'849'715.64	14.6	827'260.92

FINANCES

COMPTE DE RÉSULTAT | PARTIE 2

Compte de résultat (suite)

	Annexe	01.05.2024 - 30.04.2025		01.05.2023 - 30.04.2024		Écart
		CHF	%	CHF	%	CHF
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)		2'676'976.56	19.4	1'849'715.64	13.7	827'260.92
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles meubles		-96'600.61		-130'868.91		34'268.30
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations transports à câble		-1'147'701.95		-1'057'397.38		-90'304.57
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles immeubles		-1'145'671.72		-160'895.51		-984'776.21
Amortissements et corrections de valeur		-2'389'974.28	-17.4	-1'349'161.80	-10.7	-1'040'812.48
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS (EBIT)		287'002.28	2.1	500'553.84	4.0	-213'551.56
Charges d'intérêts et pertes de change		-245'251.24		-305'086.38		59'835.14
Leasing		-574'070.49		-530'382.07		-43'688.42
Charges financières		-819'321.73	-6.0	-835'468.45	-6.6	16'146.72
Produits d'intérêts, gains de change et escomptes		35'534.96		10'854.03		24'680.93
Produits financiers		35'534.96	0.3	10'854.03	0.1	24'680.93
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS		-496'784.49	-3.6	-324'060.58	-2.6	-172'723.91
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	2.3	-7'835.55		-37'970.37		30'134.82
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.4	2'499'136.59		24'721.32		2'474'415.27
Résultat exceptionnel, unique ou hors période		2'491'301.04	18.1	-13'249.05	-0.1	2'504'550.09
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (EBT)		1'994'516.55	14.5	-337'309.63	-2.7	2'331'826.18
Impôts directs exercice sous revue		-6'717.80		-5'936.65		-781.15
Impôts directs exercices antérieurs		0.00		-868.05		868.05
Impôts directs		-6'717.80	-0.0	-6'804.70	-0.1	86.90
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1'987'798.75	14.4	-344'114.33	-2.7	2'331'913.08

Annexe

1. Principes

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Immobilisations corporelles

Méthode d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la base d'un registre des immobilisations tenu par objet. Les éventuels amortissements immédiats sont effectués dans le cadre des limites fiscalement admises sur décision du conseil d'administration.

Taux d'amortissement

Les immobilisations corporelles "transport à câble" sont amorties sur la base de la durée d'exploitation. Les immobilisations corporelles immeubles sont amorties selon les taux fiscaux en vigueur sous réserve cas échéant d'une valeur plancher déterminée par le conseil d'administration. Les immobilisations corporelles meubles sont amorties selon les taux fiscaux en vigueur.

Amortissements complémentaires et corrections de valeur

Le conseil d'administration peut décider, sur la base d'indices, l'enregistrement d'amortissements complémentaires et corrections de valeur.

Opérations de leasing

Leasing d'exploitation

Les contrats de leasing et de crédit-bail d'exploitation sont comptabilisés sur la base de la propriété juridique. En conséquence, les dépenses effectuées en tant que preneur de leasing ou locataire sont comptabilisées dans les charges de la période, les objets de leasing et de crédit-bail n'étant eux-mêmes pas inscrits au bilan.

Leasing financiers

La valeur de l'objet en leasing financier est inscrite à l'actif immobilisé et l'engagement découlant de ces leasing figure au passif du bilan. Chaque paiement au titre de la location est ventilé entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les coûts de financement sont directement comptabilisés comme charges dans le compte de résultat.

Subventions

Les subventions liées à des actifs immobilisés sont portées en déduction du coût d'acquisition de l'actif. Les subventions liées au résultat sont comptabilisées au crédit du compte de résultat.

2. Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

	30.04.2025	30.04.2024
	CHF	CHF
2.1 Indications sur les participations essentielles		
Compagnie Hôtelière des Alpes Vaudoises SA, Leysin (VD)		
Quote-part de participation: 100% (voix et capital)		
Valeur comptable	7'915'000.00	7'915'000.00

FINANCES

ANNEXE | PARTIE 2

Annexe (suite)

2.2 Propres parts du capital

Au cours de l'exercice sous revue les propres actions ont évolué comme suit :

Solde initial: 4'784 actions	1'622.00	1'622.00
Acquisition de 395'010 actions suite à l'annulation des actions des actionnaires qui ne se sont pas annoncés (pour mémoire CHF 1.00)	1.00	0.00
Solde final: 399'794 actions	1'623.00	1'622.00

Le 1er novembre 2024, les actions des actionnaires qui ne se sont pas annoncés ont été annulées et remplacées par des propres actions dont Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA peut librement disposer, conformément à l'article 8 al. 1 des dispositions transitoires de la loi fédérale du 21 juin 2019 sur la mise en oeuvre des recommandations du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales.

Les propres actions acquises suite à l'annulation des actions des actionnaires qui ne se sont pas annoncés ont été comptabilisées à la valeur de CHF 1.00 (pour mémoire) avec contrepartie la réserve légale issue du capital.

Suite à l'acquisition de ces propres actions, la limite maximale de 10% selon l'article 659 al. 2 CO est dépassée. Le Conseil d'administration va entreprendre des démarches pour ramener le nombre de propres actions en-dessous de cette limite.

	30.04.2025	30.04.2024
	CHF	CHF

2.3 Charges exceptionnelles, uniques ou hors période

Correction décompte ARMAV 2022/2023	0.00	37'140.20
Divers	7'835.55	830.17

Total charges exceptionnelles, uniques ou hors période	7'835.55	37'970.37
---	-----------------	------------------

2.4 Produits exceptionnels, uniques ou hors période

Bénéfice sur opération immobilière	2'477'859.99	0.00
Complément indemnités RHT 2020/2021 (montant net)	0.00	20'397.80
Divers	21'276.60	4'323.52

Total produits exceptionnels, uniques ou hors période	2'499'136.59	24'721.32
--	---------------------	------------------

3. Nombre de collaborateurs

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle était compris dans la fourchette de 50 à 100 collaborateurs.

4. Montant résiduel des engagements de leasing d'exploitation (HT)	632'554.69	917'979.38
---	-------------------	-------------------

5. Dettes envers des institutions de prévoyance	23'915.20	8'268.25
--	------------------	-----------------

6. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la société	17'985'074.19	20'050'331.43
---	----------------------	----------------------

7. Rétrofit de la Berneuse

Au 30 avril 2025, Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA a perçu une aide à fonds perdu LADE de CHF 191'692.00 du département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP) en lien avec le rétrofit de la Berneuse. Conformément aux principes comptables, ce montant a été porté en déduction de la valeur de l'actif concerné.

8. Dispositions particulières liées à certains prêts LPR

La distribution de dividendes n'est pas autorisée tant que le prêt n'est pas remboursé. Moyennant l'accord du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), des exceptions sont possibles.

9. Engagements conditionnels

Les actionnaires dont les actions ont été annulées (réf. chiffre 2.2.) pourraient faire valoir leur droit à une indemnisation jusqu'au 31 octobre 2034. Il est toutefois improbable que de telles démarches soient entreprises par les actionnaires concernés.

FINANCES

ANNEXE | PARTIE 3

Annexe (suite)

10. Evénements particuliers - Epidémie de coronavirus (COVID-19)

Crédit COVID-19 et crédit COVID-19 plus

Afin de garantir les liquidités, Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA a obtenu le 30 mars 2020 un crédit COVID-19 cautionné de CHF 500'000.00. Un montant total de CHF 282'620.00 ayant été amorti, le solde au 30 avril 2025 s'élève à CHF 217'380.00.

Durant l'exercice 2022/2023 un crédit COVID-19 plus cautionné pour un total de CHF 350'000.00 (CHF 50'000.00 versé le 5 décembre 2022 et CHF 300'000.00 versé le 4 janvier 2023) a été obtenu. Ce prêt est entièrement amorti au 30 avril 2025.

Pendant la durée du recours au crédit COVID-19 et au crédit COVID-19 plus, l'entreprise ne peut pas distribuer de dividendes ni de tantièmes, ni rembourser des apports en capital. De plus, d'autres restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des sociétés du groupe et aux propriétaires.

Aide à fonds perdu pour cas de rigueur

Selon décision du 2 septembre 2021, le service de la promotion de l'économie et de l'innovation du Canton de Vaud a décidé d'octroyer à Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA pour le secteur "Restauration" une aide à fonds perdu d'un montant de CHF 397'294.00 pour la période du 1er mai 2020 au 30 avril 2021. Cette aide a été comptabilisée sur l'exercice 2021/22.

L'aide à fonds perdu est assortie à plusieurs conditions, notamment celle de ne pas distribuer de dividende ou tantième, de ne pas rembourser d'apports de capital et de ne pas octroyer de prêts aux propriétaires de Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA durant les trois années qui suivent la décision ou jusqu'à la restitution volontaire de l'aide à fonds perdu.

A compter du 1er janvier 2025, Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA est libérée de toute obligation en lien avec l'utilisation de l'aide à fonds perdu.

FINANCES

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Proposition du conseil d'administration
concernant l'emploi du bénéfice

	30.04.2025 CHF	30.04.2024 CHF
À la disposition de l'assemblée générale		
Bénéfice reporté	1'988'380.46	2'332'494.79
Résultat de l'exercice	1'987'798.75	-344'114.33
Bénéfice résultant du bilan	3'976'179.20	1'988'380.46
Total à la disposition de l'assemblée générale	3'976'179.20	1'988'380.46
Proposition du conseil d'administration		
Total à la disposition de l'assemblée générale	3'976'179.20	1'988'380.46
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice:		
-Attribution selon les dispositions légales	-100'000.00	0.00
Report à nouveau	3'876'179.20	1'988'380.46



NOUS TROUVER :

TÉLÉ LEYSIN - COL DES MOSSES - LA LÉCHERETTE SA
ROUTE DU BELVÉDÈRE 8
1854 LEYSIN

NOUS CONTACTER :

024 494 16 35
INFO@TLML.CH
WWW.TLML.CH

